

INFORMATIONS ÉLECTIONS

ÉLECTIONS MUNICIPALES et COMMUNAUTAIRES - 23 ET 30 MARS 2014

Les bureaux de vote seront ouverts de 8 heures à 18 heures.

Les conseillers municipaux et communautaires seront élus au **scrutin de liste à deux tours, à la proportionnelle avec prime majoritaire.**

Le panachage disparaît.

Le vote se fait sur une liste bloquée : tout ajout, suppression ou inscription sur le bulletin le rendra définitivement nul.

Le 2ème tour des élections municipales est facultatif. Il dépend du résultat du 1er tour.

Pour participer à l'élection, un justificatif d'identité est obligatoire.

Pour prouver votre identité au moment de voter, vous pouvez présenter l'un des documents suivants :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Permis de conduire
- Carte vitale avec photo
- Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF
- Permis de chasser avec photo délivré par le représentant de l'État
- Livret de circulation, délivré par le Préfet
- Carte du combattant, de couleur chamois ou tricolore
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photo, délivrée par les autorités militaires
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'État, de parlementaire ou d' élu local avec photo
- Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire

Attention : à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport, ces documents doivent être en cours de validité.

Le vote par procuration

Il permet à un électeur absent de se faire représenter au bureau de vote, le jour de l'élection, par un électeur de son choix **inscrit dans la même commune.**

Vous pouvez remplir votre demande de vote par procuration :

- devant les autorités compétentes (commissariat de police, brigade de gendarmerie ou tribunal d'instance de votre résidence ou de votre lieu de travail).

- en ligne en utilisant le formulaire CERFA :

https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

Une fois le formulaire rempli et imprimé, vous devez le ramener devant les autorités compétentes afin de le faire valider.

Les procurations peuvent être faites jusqu'à la veille du scrutin, mais, en pratique, le mandataire risque de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

PRÉ-INSCRIPTIONS ÉCOLE MATERNELLE

Les pré-inscriptions à l'école maternelle sont ouvertes aux enfants nés à **compter du 1/01/2011 jusqu'au 31/12/2011**.

Elles seront prises en mairie à partir du **lundi 17 mars** aux heures d'ouverture :

- du lundi au jeudi : 9h/12h - 13h/17h
- le vendredi : 9h/12h - 13h/16h

Les parents doivent se munir :

- D'un justificatif de domicile
- Du livret de famille

Les enfants nés du 1^{er} janvier 2012 au 31 juillet 2012 seront sur liste d'attente

AGENDA

Samedi 15 mars à 20h45 : Théâtre Na Loba : Philippe MUNCK - chanson
Réservations au 04 68 11 45 32 ou à culture.pennautier@orange.fr

Mercredi 19 mars à 18h30 : au monument aux morts : dépôt de gerbe par les Anciens Combattants

Vendredi 21 mars à 20h45 : Théâtre Na Loba : **FASETZ LA LENGA** accueille « Les Bougres »
par le Théâtre du maquis - Renseignements et inscriptions au 04 68 77 11 90



Avec le Conseil Général de l'Aude vivez le festival jeune public
« Scènes d'Enfance »
au Théâtre de Pennautier
Tarif unique de 5 €

Samedi 22 mars à 16h30 : « Rendez-vous avec le Mexique »
à partir de 3 ans - Par le Théâtre du Chamboulé et la Compagnie Rouge les Anges

Mardi 25 mars à 18h30 : « Contes dits du bout des doigts »
à partir de 5 ans - Par les Compagnons de Pierre Menard

Samedi 29 mars à 16h30 : « Le bruit des couleurs »
à partir de 1 an - Par la Compagnie les Voyageurs Immobiles

Renseignements et réservations au 04 68 11 45 32 ou par mail à culture.pennautier@orange.fr

Dimanche 23 mars de 8h à 18h : Elections municipales.

Dimanche 30 mars de 8h à 18h : Elections municipales en cas de 2^{ème} tour.

Lundi 31 mars : Bibliothèque : Séance de bébés lecteurs « La gourmandise »
Renseignements et inscriptions au 04 68 11 45 38 ou bibliotheque.pennautier@orange.fr

Lundi 7 au vendredi 12 avril : **Vente de brioches au profit de l'ADFAIM-ADAPEI/11.**

Merci de réserver un bon accueil à cette opération qui permet d'aider des personnes en situation de handicap. Pour mener cette action des bénévoles sont recherchés.

Inscriptions au secrétariat de la mairie 04 68 25 35 79.